

**SÉANCE DU MERCREDI 27 MARS 2019**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Stéphane Brosy (PLR), Damien Chappuis (PCSI), Josiane Daepf (PS), Anne Froidevaux (PDC), Ivan Godat (VERTS), Noël Saucy (PDC), Romain Schaer (UDC), Alain Schweingruber (PLR) et Thomas Stettler (UDC).

Suppléants : Michel Tobler (PLR), Blaise Schüll (PCSI), Valérie Bourquin (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Hanno Schmid (VERTS), Michel Saner (PDC), Jean Lusa (UDC), Yann Rufer (PLR) et Lionel Montavon (UDC).

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**Département de l'environnement****17. Motion no 1241**

**CFF Cargo : pérenniser le transport de marchandises par le rail au-delà de 2020**  
**Hanno Schmid (VERTS)**

La motion no 1241 est retirée par son auteur.

**18. Motion interne no 136**

**Introduire une taxe d'incitation sur les billets d'avion pour protéger le climat**  
**Florence Boesch (PDC)**

La motion interne no 136 est retirée par son auteure.

**19. Question écrite no 3115**

**Nucléaire : dépôt de déchets radioactifs aux portes du Jura ?**  
**Erica Hennequin (VERTS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**20. Question écrite no 3121**

**Géothermie profonde : quelle suite ?**  
**Raoul Jaeggi (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

- 26. Résolution interpartis no 189**  
**Pour une vraie politique fédérale de lutte contre le réchauffement climatique : oui à une taxe sur les billets d'avion**  
**Florence Boesch (PDC)**

Développement par l'auteure.

Au vote, la résolution interpartis no 189 est acceptée par 39 voix contre 18.

### **Interpellations (Suite)**

- 6. Interpellation no 896**  
**Réforme de la fiscalité des entreprises**  
**Jean-Daniel Tschan (PCSI)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Nicolas Maître (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 7. Interpellation no 898**  
**Le nouveau concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) pour les Franches-Montagnes interpelle !**  
**Vincent Hennin (PCSI)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Jean-Daniel Ecoeur (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 8. Interpellation no 899**  
**Crimes pédophiles dans l'Eglise catholique : mettre les coupables entre les mains de la justice civile**  
**Pierre-André Comte (PS)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Jean-Lusa (UDC) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 9. Interpellation no 900**  
**Qu'en est-il de la consultation des parlements dans le cadre des concordats intercantonaux découlant de la loi fédérale sur la loi fédérale sur les jeux d'argent ?**  
**Philippe Rottet (UDC)**

*(L'interpellation no 900 a été retirée par son auteur.)*

### **Département de la formation, de la culture et des sports**

Raphaël Ciochi (PS) se récusé sur les points 21 et 22.

- 21. Modification de la loi sur l'enseignement et la formation des niveaux secondaire II et tertiaire et sur la formation continue (fusion CEJEF-SFO) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 12, alinéa 2 (nouvelle teneur)

Commission et Gouvernement

<sup>2</sup> L'admission dans une filière de la formation professionnelle initiale intervient sur la base d'un contrat d'apprentissage lorsque les qualifications pratiques s'acquièrent dans une entreprise formatrice, et sur la base d'un contrat de formation lorsqu'elles sont acquises dans le cadre d'une filière scolaire à plein temps d'une des divisions du Service de la formation postobligatoire, lesquelles sont regroupées sous l'appellation de Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF).

Cette proposition est acceptée tacitement.

Article 63, alinéa 4

Commission et Gouvernement

Supprimé

Cette proposition est acceptée tacitement.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 47 voix contre 10.

**22. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (fusion CEJEF-SFO) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 64a, alinéa 1, lettre f

Commission et Gouvernement

f) la division lycéenne;

Cette proposition est acceptée tacitement.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par 45 voix contre 10.

**23. Question écrite no 3122  
Accompagner la mobilisation pour le climat  
Vincent Eschmann (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'intérieur**

**24. Motion no 1237  
Opération de recouvrement de prestations perçues indûment  
Vincent Hennin (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1237 est refusée par 27 voix contre 24.

**27. Résolution interpartis no 190  
Déclaration d'urgence climatique  
Erica Hennequin (VERTS)**

Développement par l'auteure.

Au vote, la résolution interpartis no 190 est acceptée par 37 voix contre 10.

La séance est levée à 16.40 heures.

Delémont, le 28 mars 2019.

Le président :  
Gabriel Voirol



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motions nos 1255 à 1263  
- Postulats nos 400 à 403  
- Interpellations nos 902 à 904  
- Questions écrites nos 3153 à 3170  
- Résolutions interpartis nos 188 à 190